

CARNET ROSE ET BLEU



Seyanna FRUTUOZO
née le 17 mai
« Route du Moulin »

Félicitations !



Soan DUFFAY
né le 10 juin
« Route de la Varenne »

NOS PEINES...

Monsieur Jean-Louis SOUCHON, décédé à CHANGY, Rébruns, le 11 mai 2020

Sincères condoléances

FERMETURE D'ÉTÉ

MAIRIE

En raison des congés d'été, le secrétariat de Mairie sera fermé du lundi 6 au 14 juillet inclus et du 10 au 23 août.
En cas d'urgence, vous pourrez prendre contact avec madame le Maire au 06.70.38.46.89.
Durant les mois de juillet et août, la mairie sera fermée les samedis matins.

LE PAGOMIA

Le commerce sera fermé pour congés du 03 au 17 août inclus.

OBJET TROUVÉ

Un vélo a été trouvé Rue de la Côte Roannaise. À réclamer en mairie.

BIBLIOTHÈQUE

À compter du 22 juin, la bibliothèque est ouverte à tous, y compris les enfants, le samedi matin de 9h30 à 11h30.
Durant l'été, la bibliothèque sera fermée à partir du samedi 18 juillet et jusqu'au samedi 15 août inclus.

PROJET DE CLUB DES JEUNES

Le conseil municipal souhaite prendre contact avec les jeunes de la commune âgés de 13-20 ans afin de réfléchir à la création d'un club des jeunes.

Vous pouvez prendre contact avec la mairie ou via le lien Snapchat ci-contre "clubdesjeunes20"



INSCRIPTION À LA NEWSLETTER

Si vous souhaitez recevoir par mail les informations municipales, associatives, pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site www.changy.fr

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat.

A VOS AGENDAS !!

- *Dimanche 20 septembre : Marche du vin bourru*

Sous réserve des mesures gouvernementales à appliquer



Juin 2020

FLASH INFO n°1

CHANGY



LE MOT DU MAIRE

Chers Changynois et Changynois,

Voici un nouveau mandat qui commence enfin !!!!

Après cette dure période de confinement, nous venons de nous mettre au travail avec mon équipe. Je suis très fière d'être la première femme maire de Changy et j'aurai à cœur de gérer la commune avec rigueur, attention et bienveillance.

Je remercie chaleureusement l'équipe précédente qui a continué ses missions plus longtemps que prévu et en concertation avec les nouveaux élus.

Vous trouverez, ci-joint, une présentation de la nouvelle équipe municipale ainsi que des différentes commissions.

Je remercie également toutes les personnes qui ont renvoyé le questionnaire participatif. Cela était très intéressant et souvent constructif. Vous trouverez les réponses aux questions posées dans ce document. N'hésitez pas, au cours de ce mandat, à nous contacter si vous avez encore des idées. C'est en échangeant, que l'on grandit et que l'on fait grandir.

Chaque adjoint et conseiller a pris connaissance des différents dossiers : visites de la voirie, des bâtiments, prise de connaissance avec le personnel..... Les idées fusent et il y a beaucoup, beaucoup à faire. Il faut organiser les priorités, les urgences sans oublier les projets à long terme.

Mais il faut encore faire très attention au budget. Les travaux qui ont déjà été réalisés ont impacté fortement celui-ci. Aucun regret, bien au contraire, Changy est un village agréable à voir et à vivre. Mais les progrès sont là : après avoir rencontré le comptable public récemment, nos efforts commencent à se voir.

Très vite vous allez retrouver notre Madone, voir des changements au foyer... Certains travaux ou projets seront plus longs à mettre en place car il faut faire faire des devis, chiffrer, faire des demandes de subventions, etc...sans oublier la nécessaire maîtrise du budget. Rome ne s'est pas faite en un jour ! Mais toute mon équipe est déjà totalement investie dans plusieurs dossiers. A moi maintenant d'être vigilante pour garder leur enthousiasme, leur énergie et leur implication pour le bien de la commune !

Je vous laisse découvrir maintenant le nouveau « flash info » qui porte le n°1 : nouveau mandat oblige. Bonne lecture à tous et au plaisir de se rencontrer dans les rues de Changy, à la mairie, lors d'une manifestation ou bien encore dans notre multiservices.

Bien à vous,

Patricia Goutorbe

Maire



RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES PARTICIPATIFS

L'équipe municipale avait proposé début mars, un questionnaire participatif. Vous trouverez ci-dessous quelques réponses aux questions les plus fréquentes :

Concernant l'éclairage public, grâce aux travaux d'aménagement du bourg, la majorité des lampadaires est équipée d'ampoules LED, donc plus économique. Le débat sur l'extinction de l'éclairage public revient régulièrement, mais pour des raisons de sécurité notamment, l'extinction de l'éclairage public n'est pas envisagée pour le moment.

La mairie de Changy applique la loi concernant l'utilisation des produits phytosanitaires. La démarche « zéro phyto » n'est pas engagée. Une utilisation raisonnée a été privilégiée.

Au lotissement du Domaine des Gatilles, il reste une parcelle disponible à la vente. Le projet initial prévoit la création de quatre lots supplémentaires encore non lotis.

L'assainissement collectif et non collectif est une compétence exercée par Roannais Agglomération, déléguée à Roannaise de l'Eau. Les questions d'extension de réseaux, de réhabilitation ne peuvent être traitées par la Mairie.

De même, le traitement des ordures ménagères, l'organisation de la collecte et du service sont de la compétence de Roannais Agglomération. Un numéro vert gratuit est à votre disposition : 0800 17 34 50.

Vous êtes nombreux à réclamer une signalisation ou un dispositif afin de faire diminuer la vitesse sur les voies publiques. Le carrefour central est en zone 30, la règle de la priorité à droite s'applique donc de droit. La nouvelle équipe municipale étudiera les problématiques de la route du crêt, la rue du Château et du hameau de Rébruns avec attention.

Enfin, le Centre Communal d'Action Sociale a continué sa mission de veille auprès des personnes âgées, fragiles ou seules, pendant le confinement, grâce au système d'appels téléphoniques réguliers.

LOTISSEMENT DOMAINE DES GATILLES



Il ne reste plus qu'un terrain constructible, très bien placé au Lotissement « Domaine des Gatilles ».

D'une surface de 945 m², son prix de vente est fixé à 35.437,00€ TTC.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat de Mairie.

La Municipalité aura la possibilité d'agrandir ce lotissement par la création de quatre lots supplémentaires, à l'avenir.

L'ANCIENNE MAIRIE MISE EN VENTE

La Commune met en vente l'ancienne Mairie. Idéal pour investissement.

- ☺ Plain-pied environ 80 m²
- ☺ Premier étage environ 80m²
- ☺ Deuxième étage environ 60 m²
- ☺ Cave voûtée environ 30m².

Pas de terrain mais idéalement situé au centre, en face de l'Eglise.

Les 4 murs et le toit sont bons, l'intérieur sera à redessiner aux goûts de chacun.

Mise à prix 12 000€. S'adresser en Mairie.



BOIS DE CHAUFFAGE

La commune de Changy propose à la vente 4 chênes, pour bois de chauffage. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en Mairie avant le 30 août. Les arbres seront abattus au mois de décembre. Le bois sera à faire.

LA MADONE EST DE RETOUR !

La madone a été posée sur une nouvelle colonne, mise en place par l'entreprise GOUTAUDIER dans le nouveau cimetière.

Elle a subi un sablage, réalisé par TG Façades, puis plusieurs couches d'apprêt et de peinture, par Yves RIMOUX. La Municipalité les remercie pour cette aide précieuse.

Par la suite, les employés communaux lui feront un aménagement paysager afin de la mettre en valeur.

Les abords du nouveau columbarium seront également agencés dans la continuité de l'espace cinéraire existant.

Les trois portails du cimetière, ainsi que les rampes en bois seront repeints.



ECOLE « Guillaume ALDEBERT »

En cette fin d'année scolaire, si particulière, l'école a repris un fonctionnement quasi normal, puisque tous les enfants ou presque, sont revenus. Un protocole sanitaire est toujours en vigueur, bien qu'un peu allégé. Merci au personnel communal de l'école, qui a fait face à une charge de travail plus contraignante. Merci également aux enseignantes qui ont su assurer la continuité des cours pendant le confinement, et la reprise progressive de l'école depuis le 12 mai.

Cinq élèves vont rejoindre le collège Jean Papon à la rentrée. Nous souhaitons à Léane DECLOITRE, Romane LASSAIGNE, Joshua MEYER, Gonçalo BARBOSA DE SOUSA et Timéo DAVID une bonne adaptation à leur vie de collégien. Une calculatrice leur sera offerte par la Mairie.

Valérie GUYOT, enseignante en CM1 et CM2, et Directrice de l'école, poursuit sa carrière dans un nouvel établissement. Elle était à Changy depuis 13 ans. MéliSSa LOÏDICE, qui avait en charge la classe de CE1-CE2 rejoint également un nouveau poste. Nous les remercions pour leur investissement dans la vie de notre école et nous leur souhaitons bonne continuation.

Pour rappel, la date de rentrée est fixée au mardi 1^{er} septembre 2020. En espérant pouvoir retrouver une organisation plus normale.

La Commission Ecole travaille sur la mise en place d'un conseil municipal d'enfants à partir de la rentrée prochaine.

Autre grand projet pour l'année scolaire 2020-2021: la commission organisera, en lien avec l'équipe enseignante, l'inauguration du nom de l'école « Guillaume Aldebert ».

TRAVAUX DE VOIRIE

Le nouveau conseil municipal a maintenu au budget prévisionnel 2020, la réfection du Chemin de la Margot. Cette voie relie la route de Vivans aux ronds-points, en longeant la déviation.

Une subvention de 60% du montant hors taxe des travaux a été accordée par le Département de la Loire.

Les travaux prévoient la reprise et le remblaiement du croisement avec la route de Vivans, la pose d'un enrobé sur la voie ainsi que sur l'aire de croisement, et l'élargissement du virage situé vers les ronds-points.

Une signalisation sera installée afin de limiter l'accès aux poids-lourds.

UNE QUESTION DE CIVISME...



Une nouvelle fois, la Mairie se désolé du peu de civisme concernant les ordures ménagères...

Tout est fait pour que notre village garde un cadre de vie agréable, **PRENONS-EN TOUS SOIN !!!!!**

Il est également rappelé que le brûlage de végétaux est strictement interdit !!!

La déchèterie de La Pacaudière est là pour recycler ces déchets verts !